

La construction sociale de la connaissance comme action

**Marie-Noëlle Schurmans
Université de Genève**

Au-delà de leurs divergences, les sociologies de l'action s'accordent à considérer que leur objet porte sur le processus continu de création et de transformation du social et relève donc de la connaissance historique. Les modes de problématisation de cet objet présentent cependant deux tendances dominantes : l'une se focalise sur l'activité collective et, ce faisant, privilégie une lecture de l'être humain en termes d'agent, c'est-à-dire traversé de contraintes socio-historiques ; l'autre se centre sur l'action individuelle : elle met l'accent sur l'actorialité, que celle-ci soit rapportée à la rationalité, à la capacité stratégique ou à l'intentionnalité de la personne humaine. Quelle que soit la diversité des modèles théoriques qui président à chacune de ces accentuations, leurs oppositions réfèrent donc essentiellement à une divergence quant à la conception de ce qui lie l'agir et la source de l'agir.

Cet article se propose, dans un premier temps, de retracer l'espace de tensions ouvert par les deux grands courants que représentent respectivement la sociologie durkheimienne et l'interactionisme symbolique. Ces tensions en effet sont au départ de la recherche contemporaine d'une pensée dialectique qui permet le dépassement d'oppositions telles que celles de l'objectivisme et du subjectivisme, du macrosocial et du microsocal, des démarches causalistes et interprétatives.

Sans pouvoir ici développer les divers apports théoriques et méthodologiques qui font état de cet effort, je tenterai de l'illustrer en référant, dans un second temps, à la problématique de la construction sociale de la connaissance. Je traiterai, pour ce faire, du renouvellement qu'apporte à cette problématique la posture méthodologique de la *transaction sociale*. En

particulier, je renverrai au travail mis en œuvre dans le contexte d'un cours en Sciences de l'Éducation, à l'Université de Genève. Ce travail en effet repose sur une méthodologie d'analyse qui vise à identifier une situation d'incertitude dans laquelle une personne, confrontée au travail d'orientation de son agir, ne peut référer à une norme claire et univoque. La présentation de cette méthodologie prendra appui sur un exemple issu de la problématique spécifique proposée par l'un des étudiants concernés. Cette présentation cependant dépasse largement cet exemple : elle réfère, en effet, tant au traitement des tensions brièvement mentionnées ci-dessus qu'à celui des tensions qui président à la diversité des problématiques actionnelles que chacun d'entre nous rencontre dans son parcours de vie. Je me propose ainsi de montrer combien les démarches de formation s'articulent autour de l'action.

PENSER L'ACTION EN SOCIOLOGIE : TENDANCES DOMINANTES ET OUVERTURES

La première dominante s'enracine dans la pensée scientifique du XVII^e siècle et s'affirme au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, dans le mouvement d'émergence des sciences socio-humaines. La pensée scientifique en effet – et les propositions d'un Newton le manifestent avec force –, rompant avec les modèles inspirés par la pensée théologique tout autant qu'avec ceux qui valorisent une spéculation théorique préalable à l'expérimentation, avait fondé une méthodologie positive orientant le développement de l'ensemble des sciences de la nature. Et c'est une posture épistémologique semblable qui préside à la légitimation progressive des sciences socio-humaines : on retrouve le même souci de rupture avec la métaphysique chez Durkheim, dont *Les règles de la méthode* (1895 / 1968) ont offert référence, jusqu'à ce jour, à la grande majorité des recherches sociologiques. Historique et objective, la pensée sociologique se voit donc caractérisée à la fois par l'extériorité du chercheur face aux phénomènes sociaux et par l'identification d'une causalité sociale, les faits sociaux n'étant explicables que par d'autres faits sociaux. Une telle posture tend, dès lors, à se focaliser sur ce qui détermine l'agir individuel : ainsi, pour Durkheim (1897 / 1969), les formes du suicide sont-elles générées par les différentes articulations que prennent, d'une part, les degrés d'intensité de la cohésion sociale et, d'autre part, les degrés de clarté des normes collectives. Cet exemple indique combien Durkheim – et le courant sociologique qu'il représente – se refuse à investiguer la responsabilité morale de l'auteur d'un acte comme le suicide. C'est ce qui pousse Genard (1999) à montrer combien « *par l'objectivation statistique s'opère une absorption des actes individuels dans des régularités collectives* » (p. 189). Et combien, de manière plus générale, la posture objectivante fait en sorte que « *la référence normative des actes*

posés par les acteurs est [...] l'objet d'un processus de neutralisation » (op. cit. p. 167).

Quelle est donc, dans la sociologie d'inspiration durkheimienne, la conception de l'action individuelle, entendue à la fois, comme l'écrit Bronckart (1997), comme cette part de l'activité sociale qui se trouve imputée à un humain singulier et comme l'ensemble des représentations construites par cet humain singulier à propos de sa participation à l'activité collective ? Elle est extrêmement étroite : « *En dirigeant notre pensée vers les institutions collectives, en les assimilant même, nous les rendons individuelles, en leur imprimant plus ou moins notre caractère individuel* », écrit Durkheim (1975, p. 28). Il s'agit donc là d'une simple coloration : le champ des variations possibles et tolérées est, toujours et partout, restreint. Et l'individu n'intéresse la sociologie durkheimienne que comme vecteur : le social est autre chose que l'individuel, il a un autre substrat même s'il ne peut exister sans l'individu.

On a raison sans doute de classer la sociologie durkheimienne dans les modèles structuro-fonctionnalistes. Il n'en reste pas moins que la complexité de sa pensée et l'évolution dont fait preuve son intérêt croissant pour les représentations collectives au détriment de leur substrat matériel, ont ouvert la porte à l'interactionisme. Dès que des hommes interagissent, il y a effervescence, c'est-à-dire apparition spontanée de normes informelles, puis de règles formelles cristallisant les normes. Au cœur des représentations collectives, il y a donc un ensemble de valeurs sociétales instituées mais également idéation collective créatrice.

La seconde dominante mettra, tout au contraire, l'acteur en exergue. Elle se développe dans le creuset des courants interactionnistes qui ont émergé, essentiellement aux États-Unis et dès les années trente, sous l'influence d'une philosophie pragmatiste antidualiste. On a l'habitude de lire, dans les manuels de sociologie, l'opposition drastique de cette posture et des sociologies normatives dont Durkheim serait l'un des représentants. La question de l'ébauche d'un modèle interactionniste chez Durkheim introduit déjà quelques doutes quant à l'opposition terme à terme de ces deux sensibilités sociologiques. Mais les différences, il est vrai, sont grandes.

Depuis Blumer jusqu'à Goffman, l'objet de la sociologie réside dans le fonctionnement des interactions quotidiennes dans la mesure où ce fonctionnement contient tous les éléments d'une théorie du social. Le fait social est l'intersubjectivité (Schütz, 1987), dans la mesure où celle-ci constitue l'expérience du monde social. Plutôt que de collectionner les faits, il s'agit d'observer les processus sociaux qui se révèlent dans l'interaction directe, unité minimale des échanges sociaux. Plutôt que d'élaborer une théorie, il s'agit de partir d'une situation sociale et de comprendre le sens de l'action sociale tel qu'il se produit au cours de l'action même.

Le projet de ce courant s'inscrit clairement en rupture avec les tensions, perçues chez Durkheim, entre l'être et l'agir, entre l'action et la pensée. Mais ce projet instaure également des tensions nouvelles dans la mesure où il s'élabore dans la minimisation du structurel et de l'Histoire. Le premier se décompose en ces microstructures que sont les interactions et la seconde n'est pas nécessaire à une démarche de compréhension toute entière absorbée dans la synchronie d'un processus *en train de se faire*. L'interactionisme se forge également en opposition avec l'idée, chère à Durkheim, de l'extériorité et de l'opacité des faits sociaux par rapport à la conscience individuelle. Les acteurs ne sont perçus, ni comme confrontés à la force coercitive du social, ni comme porteurs de normes intériorisées. Le déterminisme n'est pas de mise : les situations au sein desquelles prennent place les interactions sont floues et l'acteur dispose d'une large marge d'improvisation. Quant à la normativité qui structure l'activité et génère l'ordre social, elle est intrinsèque au sens des interactions que les acteurs maîtrisent. Enfin, il n'est pas de sens caché à dévoiler : les motifs de l'action – motifs *en vue de* et motifs *parce que* (voir J. Friedrich, dans ce volume) – représentent la clé d'un sens qui s'accomplit dans l'acte.

En termes de posture méthodologique, de toute évidence l'interactionisme symbolique abandonne le schème causal cher à Durkheim. Il le remplace par un schème actanciel (Berthelot, 1990) dans lequel le comportement des acteurs est central. Mais plutôt que de donner place à un contexte socio-historique au sein duquel seraient intégrés ces acteurs, l'interactionisme symbolique limite son appréhension du champ d'action à la *situation* (Thomas & Znaniecki, 1918-1919). Et celle-ci n'est nullement conçue comme un ensemble de conditions objectives : les conditions extérieures, au contraire, importent en tant que perçues sélectivement par les acteurs qui, partant, construisent et reconstruisent, dans l'interaction, une *définition de la situation* qui oriente le cours de l'action. La représentation de la situation devient l'un des éléments essentiels d'une démarche d'analyse compréhensive rejetant l'opposition de l'objectif et du subjectif.

Quelle définition de l'agir trouve-t-on à la base d'un tel projet ? L'activité sociale se définit comme comportement significatif orienté vers autrui. Et l'action, en ce sens, peut être saisie comme une portion de l'activité sociale, indissociable de la situation dans laquelle elle prend place et au cours de laquelle s'effectue l'interprétation de la signification. Ce n'est pas donc sur l'importance donnée à l'activité sociale que s'opposent les durkheimiens et les interactionistes symboliques mais bien sur la place donnée au structurel et à l'Histoire. Durkheim, en précurseur, a désespérément cherché à développer une approche antidualiste sans réellement y aboutir. L'interactionisme symbolique a développé avec force un projet sociologique novateur reposant sur une philosophie antidualiste ; il a effectivement tourné le dos aux pôles antagonistes mis en lumière par Durkheim

mais il en a instauré d'autres. Plutôt que d'avoir amené une réelle solution au problème que ces oppositions posent à la sociologie, l'interactionisme symbolique me semble donc l'avoir évacué.

L'apport majeur de l'interactionisme symbolique, cependant, reste triple à mes yeux. Avant tout, il s'affirme comme antithèse à toute sociologie d'inspiration durkheimienne ou partageant avec celle-ci une perspective holiste et causaliste. Il ouvre ainsi, en même temps qu'un espace de pensée ouvert à la dialectique, un champ d'oppositions par rapport auquel toutes les tentatives actuelles de dépassement se situeront. En deuxième lieu, il développe l'objet de la sociologie en y introduisant la problématique de l'actorialité. Celle-ci n'est plus une simple coloration individuelle mais se conceptualise fermement comme part de l'activité sociale prise en charge par un individu social dont les actions et réactions sont indissociables de l'interaction. Enfin, il fait de la sociologie une discipline moins défensive qui s'autorise à penser ses relations avec l'anthropologie et la psychologie. Cette ouverture a permis la valorisation du pluralisme méthodologique et mis en relief l'importance du langage aux yeux de la sociologie. Elle a également permis de considérer la conscience comme produit de l'interaction communicative.

Peut-on dans le cadre de ce courant, opérer la même critique de *neutralisation de la responsabilité* que celle qu'adressait Genard (*op. cit.*) à la posture objectivante qui domine dans les sociologies référant aux *Règles de la méthode*? La question est loin d'être simple dans la mesure où les traditions interprétatives, qui s'ouvrent en sociologie à partir de la réaction à la posture objectivante, se sont pluralisées. Sans vouloir ici en tenter l'exposé, j'en mentionnerai simplement deux faisceaux relatifs, respectivement, à l'ethnométhodologie et à la sociologie clinique. Pour la première, comme l'exprime Ogien (2000), l'analyse sociologique porte sur la procédure d'attribution d'une signification aux objets qui configurent un univers d'action ; et l'interprétation, dans ce sens, consiste en une « *opération de reconnaissance de l'ordre inhérent à l'organisation sociale d'une activité pratique* » (p. 489) qui, se réalisant dans le déroulement temporel même de cette activité, oriente et contraint l'action située. Par conséquent, « *les limites de ce qu'il est possible de dire et de faire dans une circonstance donnée paraissent être consubstantielles à cette circonstance, et c'est en ce sens que celle-ci ordonnerait a priori et l'action qui peut s'y accomplir, et les paroles susceptibles de l'accompagner* » (*op. cit.*). Ce qui suggère, aux yeux d'Ogien, un univers tout aussi contraint que celui qui préside aux perspectives les plus classiquement déterministes, les individus accommodant leur action aux conditions dans lesquelles une circonstance se laisse localement appréhender. Pour la seconde – et, cette fois, selon Genard –, la *lecture symptomatologique* qui se développe dans les sciences socio-humaines renvoie aux anthropologies de la non-maîtrise dans la mesure où « *l'origine*

d'un symptôme n'est bien entendu pas la motivation de l'action ou du comportement mais ce qui le 'déclenche' et le détermine causalement » (op. cit., p. 175). D'après cet auteur, les approches cliniques qui émergent dans les sciences socio-humaines se voient dès lors prises dans le même paradoxe que celles, médicales, dont elles s'inspirent : prise entre ambitions théoriques généralisantes et ambitions thérapeutiques individualisantes, la lecture symptomatologique se refuse « *d'accueillir les discours et les actes comme portant des prétentions intentionnelles à faire sens et des prétentions à la validité* » (op. cit., p. 176).

Les deux grandes dominantes qui viennent d'être évoquées fondent donc, au cœur des approches sociologiques de l'action, un vaste espace de tensions que je résumerai en trois points.

1. L'activité collective est première dans la sociologie d'inspiration durkheimienne et cette centration se traduit par l'importance apportée à la conception de l'extériorité et de l'autonomie de l'activité par rapport à l'action, à la saisie des déterminismes, aux processus de reproduction ainsi qu'à la démarche historique. Malgré une opposition explicite au dualisme idéaliste, l'exclusion de l'action téléologique comme objet sociologique interdit cependant *de facto* le règlement des polarisations qu'introduit le face à face des perspectives relatives, respectivement, au structuro-fonctionnalisme et à l'interactionisme symbolique. L'interactionisme ébauché par Durkheim reste à l'état de proposition : il ne se réalise aucunement dans la pratique sociologique positiviste qu'il préconise, la position de l'observateur restant conçue comme extérieure au social.
2. L'action est première dans l'interactionisme symbolique. Cette priorité se réclame de la liquidation des oppositions entre logiques de la reproduction et de la production du social. Mais, une fois encore, ce projet n'aboutit pas. Conceptualisations et méthodologies, centrées sur les objets microsociologiques et l'analyse de groupes concrets dans lesquels les acteurs sont en interaction directe, éjectent ce qu'apportait la prise en compte du changement social historique. En outre, les diverses déclinaisons dont ce courant fait preuve semblent parfois réintégrer, de façon incontrôlée, les postulats déterministes auxquels il s'était opposé. Il n'en reste pas moins qu'en est issue une vision renouvelée de l'observateur perçu comme agissant à l'intérieur de la situation étudiée.
3. Les contradictions entre les sociologies d'inspiration durkheimienne et celles qu'a stimulées l'interactionisme symbolique sont au fondement tant de leurs insatisfactions internes que de leurs critiques mutuelles. La confrontation de ces courants révèle, aux yeux de la sociologie contemporaine, un panorama d'oppositions non élucidées. Et cette confrontation apporte à la pensée sociale de la matière à travailler, c'est-à-dire de l'activité et un espace d'action. Qu'est-ce à dire ?

Cet espace concerne à l'évidence le sociologue, dans la mesure où il a soit à inscrire sa propre démarche dans l'une ou l'autre des perspectives contradictoires, soit à participer du dépassement de la contradiction. Et il lui faut, pour ce faire, préciser sa position épistémologique et sa posture méthodologique. En ce sens, il lui incombe d'élucider à la fois la place qu'il donne à l'intentionnalité de l'action et celle qu'il adopte, en tant que chercheur, entre extériorité surplombante et participation directe à l'effervescence sociale. Il s'agit là, pour lui, de définir son rapport avec ses informateurs. Ce qui implique, au-delà de la phase de récolte de données, de définir sa part de responsabilité quant aux résultats de ses recherches, la façon dont ils seront restitués à ceux qui en sont à la source, la validité que ceux-ci accorderont à ses propos. Cette exigence réflexive touche donc à la conception qu'il aura à développer concernant son intervention dans le monde en tant que sociologue et, par conséquent, à la place qu'il accorde, dans la construction de la connaissance à laquelle il participe, à la problématique de l'intervention. Cet espace concerne dès lors également l'ensemble des acteurs sociaux dans la mesure où ils sont, à la fois, émetteurs de l'information sur laquelle travaille le sociologue et destinataires des résultats de la recherche. Cet espace concerne enfin très étroitement le processus d'enseignement. Dans ce processus, en effet, se posent des questions semblables à celles de la recherche : la conception d'une transmission de connaissances conformes ne coexiste-t-elle pas avec celle d'une construction de connaissances propre à l'apprenant ou celle d'une co-construction dans laquelle apprenant et formateur négocient, tout à la fois, les contenus des savoirs, la configuration des relations entre contenus et l'impact produit par l'incorporation d'une telle configuration dans un rapport au monde ?

La suite de mon développement montrera, je l'espère, combien l'action du sociologue exige, au cœur des contradictions que j'ai tenté de mettre en lumière, une démarche d'élucidation en tous points similaire à celles qui nous concernent, chacun, dans l'orientation de la vie quotidienne et, en particulier, chaque étudiant et enseignant dans l'organisation d'une démarche de formation.

TRANSIGER

Plusieurs développements théoriques contemporains vont chercher à liquider les polarisations conceptuelles observées et les tensions qu'elles suscitent dans la pratique de la recherche sociologique. Des auteurs aussi différents – et souvent éminemment contrastés – que Boudon, Touraine, Bourdieu, Giddens ou Boltanski et Thévenot s'y attellent par le biais d'un effort de rupture avec des généalogies conceptuelles dont les divergences semblent aujourd'hui presque cristallisées. Mon propos n'est pas ici de faire le point sur les emprunts et les critiques que formulent ces auteurs. Je

soulignerai seulement que la dynamique de la pensée sociologique contemporaine manifeste la recherche d'un troisième espace de pensée entre la tradition durkheimienne et celle de l'interactionisme symbolique. Que cette recherche se focalise sur la dialectique entre l'activité collective et l'action individuelle tout autant qu'entre les centrations respectives sur l'agent ou sur l'acteur ou qu'entre une analyse déresponsabilisante ou responsabilisante de l'agir. Et qu'elle est au fondement de la perspective que je cherche à développer dans le domaine spécifique de la construction sociale de la connaissance en y intégrant la posture méthodologique de la transaction sociale.

Sous l'angle d'un dépassement des systèmes d'opposition générés par les deux dominantes, l'humain est indissociablement agent et acteur, dans la mesure où il est tout à la fois produit et producteur du social. Cette position implique de pouvoir distinguer, dans la multiplicité et la variété des conduites humaines individuelles et collectives, la part – sans cesse redéfinie – de l'agentité et de l'actorialité. Je parlerai d'actorialité lorsque la source d'un acte se représente comme telle ou, autrement dit, lorsque l'acteur s'auto-attribue le statut d'auteur. À l'inverse, l'agentité caractérise les situations dans lesquelles la source d'un acte se considère comme *étant agi*, soit par autrui, soit par des circonstances aléatoires.

Je développerai ce point de vue à propos d'une activité de production et d'organisation spécifique : la construction de la connaissance ; et référerai au travail qui s'effectue dans le cadre de l'un de mes enseignements¹. Nous y abordons la problématique de la construction sociale de la connaissance en partant d'une situation d'incertitude qui émerge phénoménologiquement à la conscience d'une personne. Celle-ci se trouve dès lors face à un conflit sociocognitif qui la pousse à construire du sens à propos des objets entachés d'incertitude, à déterminer des critères d'évaluation de ces objets et, partant, à générer des arguments qui orientent prises de position et conduites. Cette situation peut être caractérisée soit par la mise en présence de deux (ou plusieurs) conventions antagonistes, soit par l'insuffisance d'une convention, soit par l'absence de convention. L'espace de ces quelques pages cependant ne me permettra de traiter que du premier de ces cas de figure, soit celui qui envisage la pluralité conflictuelle d'éléments de signification à l'aune desquels juger de la pertinence de l'action. S'énonçant la plupart du temps sous une forme anecdotique, un tel cas de figure se formule schématiquement sous deux formes :

1. celle d'un dilemme intérieur qui renvoie à la co-présence, au niveau intrapersonnel, de points de vue antagonistes ;

1. Schurmans, M.-N., Cours de deuxième cycle « La transaction sociale et la place du sujet dans la construction sociale de la connaissance », Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Genève (depuis 1997). Pour leur travail d'évaluation, les étudiants sont appelés chacun à développer l'analyse d'une situation vécue.

2. celle de la rencontre d'un point de vue antagoniste porté par autrui, qui représente une alternative potentielle au point de vue de la personne et renvoie à la confrontation interpersonnelle (interindividuelle ou intergroupe).

J'illustrerai ici cette approche en présentant un cas de figure *canonique*, soit celui de la coprésence de deux registres conventionnels divergents qui apparaît à la conscience de la personne sous l'aspect d'un débat intrapersonnel. L'exemple proposé, inspiré par le travail de l'un des étudiants concernés, est donc au service de l'exposé d'une méthodologie qui tend au dépassement des tensions rencontrées tant dans l'agir méthodologique du chercheur en sciences socio-humaines que dans le traitement des problèmes d'orientation les plus diversifiés. Le modèle analytique présenté ci-dessous, par conséquent, a l'ambition de proposer une démarche adaptée à l'appréhension de situations traditionnellement disjointes : celles qui relèvent d'orientations théoriques et celles qui relèvent d'orientations pratiques. Ce modèle, en outre, fait appel à une situation andragogique spécifique. Il s'agit, dans un dispositif de formation visant à « construire de la connaissance sur la problématique de la construction de la connaissance »², tout à la fois de prendre position quant à l'activité de recherche et de réaliser une recherche. Il s'agit donc aussi de mettre en lumière la cohérence entre l'action du chercheur et le contexte dans lequel cette action se développe.

Point de départ

Moment envisagé comme celui de l'émergence du « dilemme » : première configuration une tension (T) entre deux conduites potentielles (a/b) :



Exemple³ : *Pierre, marié et père d'un enfant, est technicien de précision mais aussi excellent musicien. Les succès de son activité artistique, à laquelle il n'accordait place jusqu'ici qu'en soirée ou en fin de semaine, lui offrent l'occasion d'un important changement : il s'agirait de quitter son poste de technicien et de s'engager professionnellement dans l'activité musicale. Il se sent partagé entre ce qu'il ressent comme une activité professionnelle un peu monotone mais sûre, garantissant un salaire satisfaisant qui lui permet d'exercer ses responsabilités d'époux et de père de famille, et une activité professionnelle risquée qui répond néanmoins à ses aspirations de créativité et d'autonomie.*

2. Voir note 1.

3. Les informations personnelles relatives à cet exemple ont été modifiées.

Le modèle théorique que je développe pose l'hypothèse générale suivante qui prend la forme de dix propositions :

1. les termes de l'alternative, telles les pointes d'un iceberg, sont construits sur des conceptions différentes de la réciprocité des droits et devoirs qui organisent la socialité (configurations signifiantes) ;
2. ces configurations, plus ou moins stabilisées sous la forme de conventions explicites, traduisent chacune un ensemble de représentations inter-reliées ;
3. ces configurations peuvent être exprimées, selon le degré de stabilisation socio-historique des conventions qui les manifestent, par des objets qui les appareillent ;
4. ces configurations mettent en œuvre des critères différents de jugement de la pertinence des conduites singulières ;
5. représentations et critères fonctionnent comme supports argumentatifs des évaluations et conduites effectives ;
6. l'incertitude issue du face-à-face de configurations divergentes est source d'un déplacement du registre actionnel : l'indécision relative aux critères évaluatifs, qui autorisent les conduites effectives, rend ces dernières indécidables, mais un travail d'élaboration d'une cohérence cognitive est sollicité ;
7. ce travail ne se solde que par la liquidation de l'opposition des conceptions divergentes, que celle-ci se traduise par l'adoption de l'une d'entre elles ou qu'elle s'exprime par une démarche dialectique relative à la proposition d'une troisième configuration ;
8. quelle que soit l'issue du travail, l'action cognitive revisite les configurations engagées : elle les conforte, les complète, les corrige ou les dépasse ;
9. le travail consiste, de ce fait, en une démarche transactionnelle : les configurations engagées, en effet, loin d'être élaborées dans un vide social, portent la marque de l'activité sociale historique tout autant que celle de l'activité sociale locale au cœur de laquelle la personne se socialise ; le travail met donc en mouvement tout un tissu relationnel, ancré dans le passé et mis en jeu dans le présent, traversé d'enjeux collectifs et d'enjeux spécifiques portés ou niés par autrui ;
10. le travail aboutit donc, nécessairement, à un produit transactionnel dans la mesure où l'adoption d'une configuration signifiante est générée par l'opposition de départ, où le processus de production implique autrui et où la position d'arrivée, dégageant l'incertitude en même temps qu'engageant évaluations et conduites, oriente l'action insérée dans l'activité collective.

Le développement qui précède souligne combien la formulation du dilemme en termes intrapersonnels ne représente qu'une variante quant à l'entrée en matière de la problématique théorique envisagée. Le débat intérieur en effet traduit l'intégration, dans le for de la personne, d'un débat collectif entre configurations signifiantes divergentes. Aux dix propositions qui précèdent, j'ajouterai encore une considération, issue de travaux empiriques distincts de la situation de formation envisagée ici (Schurmans & Seferdjeli, 2000). Nous avons observé que, dans certains cas, le travail d'élaboration cognitive ne se fait pas : la personne manifeste l'absence de dépassement de l'incertitude, soit en restant bloquée entre les termes *a* et *b* qui balisent son champ d'action, soit en passant de l'un à l'autre terme, le terme non adopté continuant de faire pression à la validité. Dans de tels cas, nous avons remarqué que la personne tendait à abandonner une représentation d'elle-même comme interagissante pour recourir à une définition externe et chosifiée des normes actionnelles au prix de son pouvoir actoriel. Nous avons ainsi pu montrer combien, dans l'élucidation du dilemme, importe une représentation de soi comme susceptible de *pouvoir savoir*. Cette considération, se trouvant au centre de la question de l'agentisation et de l'actorialisation, mérite un développement qui nous renvoie directement aux propos de Genard (*op. cit.*), essentiellement fondés sur les travaux de Habermas et de Ferry (Jean-Marc). L'auteur, prenant pour repère les formes de construction de l'action, dévoile la thématization socio-historique – depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours – de deux postures relatives à la problématique de la responsabilité ainsi que leur incrustation dans les dispositifs langagiers. La construction progressive de la première de ces postures relève de l'interprétation responsabilisante de l'activité et présente deux modèles successifs. Dans le premier, la responsabilité sera essentiellement thématized comme *faculté de commencer* (« Je »), « rapportée à une activité interprétée au moyen du vocabulaire de l'intention, de la faute, de la volonté » (*ibid.*, p. 16). Mais un tel processus libère « un potentiel de réciprocité » et révèle – second modèle – une responsabilité perçue comme *disposition à répondre* (« Tu »), en même temps qu'il refoule les interprétations concurrentes (grâce, péché originel, destin...). Pour Genard, faculté de commencer et disposition à répondre forment dès lors les deux faces d'une même configuration pragmatique qui à la fois construisent le sujet moderne et infléchissent le rapport à l'autre. Nous avons vu plus haut que, toujours selon Genard, l'autonomisation de la posture objectivante (« Il ») – liée à une strate plus récente de la modernité – est rattachée au développement des sciences socio-humaines. Pour l'auteur, l'interprétation responsabilisante (« Je-Tu ») et la posture potentiellement irresponsabilisante héritée des sciences (« Il ») – déniait « la responsabilité constitutive des interactions et du rapport des acteurs à leurs actes » (p. 201) – coexistent, « une aptitude aux transitions de posture » s'étant intégrée aux ressources cognitives et communicationnelles des acteurs (p. 185). Ce point est essentiel. Il signifie en effet que, dans les situations d'interactions concrètes, lorsque le

rapport à soi ou le rapport à l'autre échoue ou demeure opaque, l'équilibre de l'interprétation responsabilisante (« Je-tu ») peut être rompu ; ce qui entraîne, soit la mobilisation exclusive d'une autonomie de la volonté attribuée à soi ou à autrui, soit un recours aux lectures alternatives du rapport à soi et aux autres. C'est dans ce dernier cas que la personne se met en situation de dépendance par rapport à ceux qui maîtrisent les savoirs constitués.

Exploitions, à ce stade, notre exemple plus avant dans la mesure où il peut être l'occasion de ces différentes dérives. Au cours des discussions initiales entre les étudiants et l'enseignant, notre anecdote en effet peut être développée au point de les illustrer. Une centration restrictive sur *la capacité de commencer* se manifeste en effet dans les réflexions qui portent exclusivement sur *les devoirs* de Pierre, au détriment d'une analyse transigée de la situation entre l'ensemble des personnes concernées (avec son épouse, par exemple). Une focalisation inverse sur *les droits* de Pierre (« *sa femme n'a qu'à...* ») évoque la même absence de transaction, mais en accentuant *la disposition d'autrui à répondre*. Enfin, la dramatisation du processus de blocage de l'interaction réflexive peut amener à envisager – *via* la mise en scène du déséquilibre du couple – un processus de déresponsabilisation se soldant, par exemple, par le recours à un conseil spécialisé (« *on lui dira ce qu'il est juste de faire* »).

Le modèle théorique développé autour de la transaction sociale vise donc à éviter tant les dérives liées à une représentation de la surpuissance de l'acteur (soi/l'autre), dégagé de l'agir communicationnel, que celles qui font appel à une représentation de l'humain comme agentifié, soit dénué de tout pouvoir sur la prise en charge négociée de son rapport au monde. Il vise en revanche à engager l'agir communicationnel. Voyons-en les étapes principales de développement. Dans notre optique, les représentations en jeu, dans le cas de Pierre comme dans d'autres situations d'incertitude, portent (Habermas, 1987) sur les mondes sociaux, soit les différentes façons conventionnelles de concevoir l'activité collective ; sur les mondes subjectifs, soit les différentes façons dont, à partir des conceptions de l'activité collective, des critères d'évaluation de l'adéquation des actions individuelles (les siennes et celles d'autrui) sont mis en œuvre ; et sur les dimensions des mondes objectifs que constituent les divers appareillages des conventions en présence. Notre anecdote amène ainsi la discussion à envisager les différents registres de représentation relatifs à *l'homme, l'époux, le père, le métier, l'avenir...* Ainsi qu'à ceux qui s'y associent : *femme, épouse, mère, enfants, loisirs, passé...* Ces représentations délimitent ce qui est *juste/injuste, bien/mal* de faire pratiquement, dans les situations vécues. Et représentations et critères disposent d'appareillages différents – les *contrats* sont plus fragiles, par exemple, dans le cas d'une activité de création musicale et les *salaires*, moins stables que dans une activité professionnelle de technicien spécialisé. Ces appareillages témoignent à leur tour de décalages quant aux conventions collectives relatives aux systèmes de

représentations mis en jeu. Ainsi, pour suivre toujours notre exemple, nous relèverons que la législation a longtemps fait du mari l'unique responsable de l'entretien de sa famille (ancien Code Civil Suisse, art. 160 : « *Le mari est le chef de l'union conjugale. Il choisit la demeure commune et pourvoit convenablement à l'entretien de la femme et des enfants* ») ; mais nous soulignerons aussi que, en 1984, une modification de la loi (entrée en vigueur en 1988) inscrit au Code Civil actuel que « *Mari et femme contribuent, chacun selon ses facultés, à l'entretien convenable de la famille* » (art. 163). La tâche, on le voit, incombe aujourd'hui, de concert, aux deux époux.

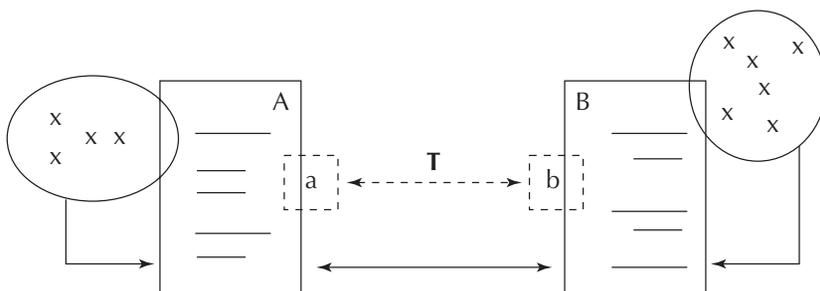
Un appareillage tel que celui du législatif, montre à quel point une convention sociétale répartissant les tâches de façon déterminée entre les époux a prévalu, à un certain moment de l'Histoire des idées. Il n'en reste pas moins que, même alors, pouvaient coexister des conventions locales différentes : dans le cadre de telle ou telle famille, les partenaires étaient susceptibles de convenir *localement* d'un autre accord selon lequel les responsabilités d'entretien se trouvaient partagées. La référence au changement du Code Civil permet également de montrer combien l'évolution des idées – manifeste dans la prolifération d'accords locaux – en vient, à terme, à se cristalliser sous la forme d'un renouvellement des conventions dominantes et, par là, de l'appareil législatif. Elle implique néanmoins également sa réciproque : une convention minoritaire devenue majoritaire reste coexistante avec les systèmes de représentations plus traditionnels, relatifs à une convention sociétale obsolète. Ce registre de réflexion met en exergue deux éléments importants : d'une part, l'effet de répercussion de conventions locales sur les conventions collectives et donc sur les normes de l'activité collective ; d'autre part la problématique de la traduction mutuelle des accords locaux et des accords sociétaux (*en cas de divorce, par exemple, comment trouver une disposition spécifique qui satisfasse aux engagements qui lient les partenaires suivant deux registres contrastés, sociétal et local*).

Une première démarche d'analyse va donc porter la personne concernée à travailler ses positions en termes de représentations, à considérer l'ancrage de ces positions dans un système de représentations qui les soutient et à envisager les différences de pondération des registres conventionnels et des appareillages qui objectivent les représentations. Elle se complète cependant immédiatement par une deuxième démarche qui consiste à reconstituer l'origine sociale des systèmes d'oppositions, en considérant à la fois leur ancrage dans la micro-historicité individuelle et dans l'Histoire collective. Il s'agit pour la personne de reconstruire, en relation aux autrui significatifs⁴ qui interviennent dans son histoire de vie, la façon dont ces systèmes de représentations se sont forgés.

4. Ces *autrui* peuvent être des personnes directement rencontrées, des personnes indirectement rencontrées (grands ancêtres, par exemple ; mais aussi auteurs de livres marquants, etc.) ou encore des collectifs impersonnels (le milieu scolaire, par exemple).

Travail d'analyse (première phase)

- a) Mise en évidence des *systèmes de représentations* (A et B) en tension (T) qui sous-tendent les termes de l'alternative : qu'est-ce qui fonde le dilemme, c'est-à-dire la valeur respective de *a* et de *b* ?
- b) Analyse des *mondes sociaux et subjectifs* : quelles sont les conceptions de la collaboration que sous-tendent ces représentations et quels sont les critères de jugement qui, liés à ces conceptions, organisent nos jugements quant à la pertinence d'une action individuelle ?
- c) Légitimité sociale de A et de B : sont-ils de même valence ou l'un est-il socialement dominant ; analyse de *l'appareillage des conventions*.
- d) Mise en évidence des *origines sociales* de ces fondements : quels autres (X) ont contribué à l'organisation des systèmes de représentations en question⁵ ?



Une telle exploration entraîne son auteur à mettre en œuvre une épistémologie interactionniste sociale (Bronckart, Clémence, Schneuwly & Schurmans, 1996) et à aborder les concepts principaux d'une théorie des représentations sociales selon laquelle coexistent des dimensions individuelles, liées à la micro-historicité singulière, des dimensions locales qui, en termes de grandeurs (Boltanski & Thévenot, 1991), président aux justifications, et des dimensions sociétales, liées à l'Histoire collective et fortement appareillées (Schurmans, 1990). La démarche reste cependant, à ce stade, ancrée dans une logique de reproduction de systèmes de valeurs conventionnels socialement transmis et accentue la face agentisée de la personne.

Un second volet du travail, articulé au premier, est par conséquent nécessaire pour saisir les mouvements de la personne vers l'objet, c'est-à-dire

5. Dans ce schéma, nous avons suggéré l'éventualité d'un décalage de légitimité socio-historique entre les systèmes de représentations qui sous-tendent *a* et *b* en décalant verticalement les ensembles représentant l'origine sociale.

la construction d'un champ de représentation qui réduise l'incertitude ou encore la façon dont la personne développe un rapport d'actorialité face au problème qu'elle envisage. Une nouvelle démarche consiste alors essentiellement à étudier ces mouvements, qui peuvent prendre la forme de l'absence (blocage devant l'alternative), celle de la fuite, celle du va-et-vient entre les termes de l'alternative, celle de la résistance, celle de l'attraction vers l'un de ces termes ou encore celle de la recherche de dialectique. Le repérage des mouvements de la personne, inscrits dans les changements de son rapport à l'objet, entraîne également à organiser la réflexion par séquences temporelles. Celles-ci, qui ont été déjà suggérées par l'éventualité d'une absence de contemporanéité entre les options *a* et *b* ainsi qu'entre les systèmes conventionnels de représentations qui les fondent (A et B), permettent en outre de hiérarchiser plus finement, dans le temps, les autres significatifs dont l'intervention n'est pas concomitante. Et de situer les mouvements de la personne qui dessinent dès lors une trajectoire dans laquelle coexistent démarches actives (recherche d'information, sollicitations de nouveaux autres, tentatives de résolution, prise de position, engagements...) mais également des phases de retrait (soumission, déni, permanence de l'indécision...).

Un tel travail engage ainsi chacun non seulement à décrire sa trajectoire mais également à entamer une nouvelle séquence temporelle caractérisée par l'adoption d'un appareil théorique qui l'actorialise, dans le sens où il l'habilite à agir. Partant des termes de l'alternative, l'ensemble du travail consiste donc à étudier le degré de compatibilité ou d'incompatibilité des valeurs accrochées aux systèmes de représentations conventionnels sous-jacents ; à analyser la place qu'occupe la personne face aux tensions qu'organisent les contradictions ; à s'interroger sur les loyautés qui lient la personne aux autres qui, à ses yeux, représentent chacune des positions antagonistes ; à faire le point quant aux mouvements effectués et à envisager une résolution de l'opposition sous la forme d'un « produit transactionnel ». La transaction peut en effet être décrite comme la mise en œuvre d'un processus de coopération conflictuelle interpersonnelle, que celui-ci s'exprime dans la confrontation directe (lorsque les détenteurs de positions opposées interagissent) et/ou qu'il se développe dans une confrontation indirecte (lorsque la personne situe le débat au niveau d'un dialogue intérieur). Ce processus vise donc à terme l'établissement de normes conventionnelles évaluatives – que celles-ci soient innovantes ou qu'il s'agisse de réaffirmer l'adhésion aux systèmes de valeurs A ou B – susceptibles de dépasser l'indécision et d'orienter les conduites. L'option « C » (produit transactionnel, voir schéma C) suivant) à laquelle aboutit le travail cognitif, en effet, peut être différente des systèmes A et B. Elle consiste dès lors à un dépassement des options initiales dont la contradiction s'est trouvée à l'origine de l'alternative actionnelle : la notion de « produit transactionnel » (Schurmans, 1994) est alors paradigmatique, la démarche dialectique étant

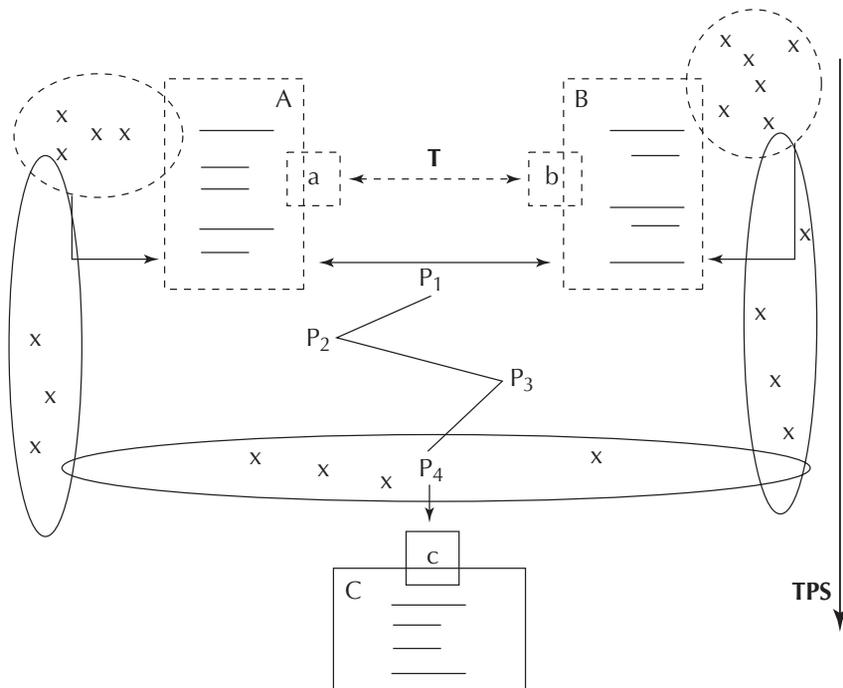
manifeste. Mais elle peut également apparaître comme la confirmation de l'une des configurations signifiantes dont la logique semblait fonder l'option *a* ou *b*. Dans de tels cas cependant, le travail d'élaboration et de dévoilement des principes de l'action traduit également l'élaboration d'un produit transactionnel dans la mesure où la configuration d'un système de représentations orientant l'action est – quel qu'il soit – la résultante d'un processus qui associe déconstruction et reconstruction, à l'intérieur d'un dispositif communicationnel au cours duquel se redéfinissent les liens à un passé intergénérationnel, à un parcours biographique et à un présent dans lequel les relations propres à la situation de formation tout autant qu'aux autres lieux d'échange et d'appartenance se rejouent et se redéfinissent. Ainsi, par une *montée en généralité* (Boltanski & Thévenot, 1991 ; Thévenot, 2000) l'option « C » se répercute-t-elle nécessairement dans le registre de l'activité collective : en confirmant les options A ou B qui se voient dès lors revisités ou en renvoyant à une option différente, le travail cognitif s'insère au cœur des interactions sociales qui l'ont généré tout autant qu'accompagné. En ce sens, le travail est en même temps produit et producteur de l'activité collective.

Relevons enfin que, quel que soit l'aboutissement du travail (reconstruction interactive de A, de B ou co-construction de C), rien ne présage de l'adoption des conduites effectives. Celles-ci peuvent en effet aussi bien se solder par l'adoption de l'un des termes de l'alternative de départ que par l'adoption d'un tout autre registre actionnel (*c*). Dans le cas de Pierre, par exemple, le cheminement est loin d'avoir été schématique. Dans la factualité de son parcours, en effet, Pierre n'a pas découvert son incertitude à l'occasion de la session de formation à laquelle il participait. Son cheminement a été complexe puisqu'il a renoncé aux deux projets qui se profilaient à ses yeux pour décider d'une troisième voie⁶ : celle d'un projet professionnel qui l'a amené à reprendre ses études en Sciences de l'Éducation. Il n'en reste pas moins que ce troisième *agir*, qui lui semblait intuitivement élaboré, s'est vu déconstruit et reconstruit à la lumière des contraintes socio-historiques et biographiques qui l'enserrent comme à celle de la dimension d'actorialité qui fait de Pierre le producteur de son devenir et le producteur de son environnement, dans un système de relations se jouant au présent. La fonction cognitive, aux dimensions d'élucidation et d'orientation, s'accompagne par conséquent d'une fonction identitaire et d'une fonction d'actorialisation. En ce qui concerne la première, il s'agit de concevoir la dialectique entre individuation et insertion. En ce qui concerne la seconde, c'est de la dialectique entre habilitation (Roelens, 1998) et visibilisation

6. Voir, dans ce volume : la « dénonciation du symbolisme spatial » et la problématique du « détachement de l'action libre » (Schütz), présentées par Friedrich ; ainsi que la discussion sur « la dimension créative de l'action », proposée par de Jonckheere, sur la base de la philosophie de Whitehead.

des contraintes dont il s'agit. En ce sens, l'environnement social qu'offre le dispositif de formation et les matériaux idéels qui s'y échangent et s'y élaborent, constitue un lieu de médiation essentiel. Ce lieu en effet est celui où s'opère la traduction entre des régimes conventionnels contrastés et où se produit l'élaboration d'un régime conventionnel innovant ou reconstruit.

Travail d'analyse (seconde phase)



- e) *Trajectoire* de la personne porteuse du dilemme ; mise en évidence de l'axe temporel (TPS) et des séquences que reconstruit la personne quant : à la non concomitance des options « a » et « b » et/ou des systèmes de valeurs A et B ; à l'intervention d'autrui significatifs (X) qui interviennent dans sa trajectoire biographique à propos de sa démarche d'élucidation ; à l'occurrence de ses mouvements (P1, P2, P3, P4...).
- f) Analyse du *système d'opposition* : quelles sont les valeurs compatibles/incompatibles, les oppositions importantes/artificielles/marginales ? Donc : « où est la personne », aujourd'hui, devant ces tensions ; quelles sont ses « loyautés » envers les *autrui* ; qu'est-ce qui persiste comme tensions ; quelles options nouvelles peuvent-elles être envisagées ?

- g) Constitution du *bilan* (C), soit explicitation d'un double processus : déconstruction des systèmes conventionnels ayant généré l'action mais également occasionné le blocage de l'action ; et reconstruction de fondements revisités et réassumés permettant de penser l'action (c) et d'en fonder la pertinence argumentative (montée en généralité).

CONCLUSION

On l'aura compris, la sociologie de l'agir qui me concerne tourne résolument le dos aux conceptions qui opposent action et pensée ou action et discours. La perspective adoptée porte en effet l'attention sur les mouvements de la personne engagée dans un processus transactionnel. Et elle envisage celle-ci à la fois comme acteur d'une définition de la situation et comme agent, c'est-à-dire porteur des contraintes issues de son appartenance à des mondes préalables à la situation vécue. C'est, autrement dit, à travers la rationalité active des personnes engagées dans l'interaction (liée à leur maîtrise partielle du contexte) que s'expriment les contraintes structurales ; et c'est également par là que ces mêmes contraintes sont générées ou transformées. Les propositions théoriques et méthodologiques que je défends, articulant les problématiques des représentations sociales et de la transaction sociale, correspondent par conséquent à la posture méthodologique dont Rémy (1996, pp. 9-31) a posé les fondements :

- elle cherche à articuler passé et avenir, partiel et global, individuel et collectif ;
- elle contribue à définir le statut de la personne dans l'action collective et à la concevoir comme être réflexif, lieu d'initiatives et d'arbitrages, conjuguant logique d'intérêt et recherche de sens ;
- elle met l'accent sur les problèmes à résoudre, les inattendus à affronter ;
- elle prend l'option d'un abordage par la vie quotidienne, tout en concevant « l'ici-maintenant » comme inséré dans des processus de longue durée ;
- elle ne se centre, ni sur la notion de choix, ni sur celle de décision mais bien sur celle d'action réciproque ;
- elle met en œuvre une conception de la rationalisation comme processus plutôt que comme état, c'est-à-dire qu'elle résulte du contrôle réflexif de l'agent-acteur et constitue progressivement la compétence de la personne ;
- elle s'adapte à des approches à dominante intrapersonnelle, interpersonnelle ou collective ;

- elle ne vise pas la réduction des conflits mais représente une des modalités de l'innovation sociale parmi lesquelles on distinguera les *innovations de rupture* (permettant un engagement dans des voies nouvelles) et les *innovations de croissance* (permettant à une logique déjà en place de se renouveler).

Pour une sociologie de la connaissance qui cherche à dépasser les écueils objectivistes et subjectivistes, il ne suffit donc pas, comme l'avaient proposé Berger et Luckmann (1966), de centrer l'analyse sur la construction sociale de la réalité. Cette seule centration risque en effet d'accentuer, soit le poids des constructions socio-historiques préalables à l'analyse de la situation, soit celui d'une construction sociale de la réalité perçue comme située mais dégagée des contraintes de l'Histoire. Il importe donc de compléter cette première perspective par une démarche qui dialectise déconstruction et construction. Chacun d'entre nous *bricole* (Lévi-Strauss, 1962) son rapport au monde avec des pièces pré-contraintes par l'Histoire qui les a produites et mises en œuvre, mais aussi sous le regard de ceux qui, au présent, accompagnent l'évaluation de l'esthétique et de la valeur d'usage du bricolage. Bricolage qu'élabore le bricoleur, en fonction d'un projet dont il négocie la pertinence dans un univers au sein duquel critères esthétiques et critères d'utilité sont l'objet de constantes transactions.

Le registre de la responsabilité, mis à mal par les sciences socio-humaines, semble ici trouver quelque élément d'élucidation. Genard avait attiré notre attention sur l'*antinomie cognitive* entre la posture objectivante déresponsabilisante liée aux sciences socio-humaines, d'une part, et les discours sur la responsabilité relatifs au registre de la communication intersubjective, d'autre part. Il a également montré combien cette antinomie occasionnait, en chacun d'entre nous, une polyphasie cognitive, le faisant passer d'une disponibilité alternée aux discours responsabilisants et aux discours objectivants. Il a enfin montré combien la perspective clinique était potentiellement ambiguë, tout en soulignant que « *la pression à l'autonomie et à l'authenticité pourrait (...) avoir pour instance 'régulatrice' le développement de cette sensibilité thérapeutique qui en est à la fois le complément et l'envers* » (*op. cit.*, p. 206).

Je renvoie cette problématique à celle, existentielle, de Pierre qui se voit pris entre deux modèles de discours responsabilisants : celui qui l'engage à tenir un rôle traditionnel d'époux et de père et celui qui l'engage à affirmer ses désirs d'épanouissement personnel. Le premier pourrait, au premier regard, être lu comme *disposition à répondre* et le second comme *faculté de commencer*, si ce n'est que l'épanouissement personnel se profile progressivement comme une norme aussi contraignante que celle de pourvoir aux besoins économiques de sa famille. Je conçois encore qu'une situation d'indécidabilité puisse appeler l'intervention objectivante d'un

regard clinicien. Je réfute cependant que l'apport des sciences socio-humaines ne puisse être élaboré en-dehors de l'attitude objectivante. Tout comme je réfute, pour le sociologue, l'idée d'une indépassabilité entre les courants affiliés à l'objectivisme durkheimien et ceux qui réfèrent à l'interactionisme symbolique.

À mes yeux, comme d'ailleurs à ceux de Genard (*op. cit.*, p. 202), « *seul l'investissement dans des interactions concrètes peut nous permettre de surmonter l'antinomie cognitive en nous obligeant de percevoir les déficiences d'une interaction dans laquelle nous objectivons l'autre, ou nous nous trouvons objectivés par lui* ». Cette ouverture donne à la situation de formation à laquelle j'ai fait référence dans ces pages toute son importance. La situation d'interactions concrètes qu'offre un tel dispositif me semble en effet être le lieu d'un travail à l'occasion duquel s'ébauche tant l'élucidation d'un dilemme relatif à une situation de vie que celle d'un dilemme épistémologique. Enseignant et étudiants, mettant en jeu ces dilemmes dans la situation, procèdent à une déconstruction socio-historiques des conventions qui président aux options contrastées qu'ils envisagent ou qu'ils rencontrent ainsi qu'à une reconstruction de leurs systèmes de représentations, en confrontant leur travail à celui d'autrui. Mais, contrairement à Genard (*op. cit.*, p. 202), c'est bien, d'après moi, *dans de telles interactions que s'affirment les forces performatives par lesquelles peut se fortifier le lien social*. La situation de formation mise en œuvre, dans le dépassement de l'opposition entre théorie et pratique qu'elle engage, porte chacun à situer son action par rapport aux multiples registres normatifs présidant à l'activité collective. Parmi lesquels ceux qui émergent de l'interaction propre à la situation de formation elle-même.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berger, P. & Luckmann, T. (1966). *The social construction of reality*. New York : Doubleday and Cie.
- Berthelot, J.-M. (1990). *L'intelligence du social*. Paris : PUF.
- Boltanski, L. & Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Lausanne et Paris : Delachaux et Niestlé.
- Bronckart, J.-P., Clémence, A., Schneuwly, B. & Schurmans, M.-N. (1996). Manifesto. Reshaping Humanities and Social Sciences. A Vygotskian Perspective. *Swiss Journal of Psychology*, Numéro spécial.
- De Queiroz, J.-M. & Ziolkovski, M. (1994). *L'interactionisme symbolique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Durkheim, E. (1968). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : PUF.
- Durkheim, E. (1969). *Le suicide. Étude de sociologie*. Paris : PUF.

- Durkheim, E. (1975). Textes, Volume 1 : *Éléments d'une théorie sociale*. Paris : Minuit.
- Filloux, J.-C. (1970). Introduction. In E. Durkheim, *La science sociale et l'action* (pp. 5-68). Paris : PUF.
- Genard, J.-L. (1999). *La grammaire de la responsabilité*. Paris : Cerf.
- Habermas, J. (1987). *L'agir communicationnel* (Vol. 1 et 2, J.-M. Ferry et J.-L. Schlegel, trad.). Paris : Fayard.
- Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris : Plon.
- Ogien, A. (2000). Le double sens de l'interprétation. *Revue suisse de sociologie*, 26 (3), 485-505.
- Rémy, J. (1996). La transaction, une méthode d'analyse : contribution à l'émergence d'un nouveau paradigme. *Environnement et Société*, 17, 9-31.
- Roelens, N. (1998). Les transactions sociales intersubjectives dans l'attribution des compétences. In M.-F. Freynet, M. Blanc & G. Pineau (Éd.), *Les transactions aux frontières du social* (pp. 121-136). Lyon : Chronique sociale.
- Schurmans, M.-N. (1990). *Maladie mentale et sens commun. Une étude de sociologie de la connaissance*. Lausanne et Paris : Delachaux et Niestlé.
- Schurmans, M.-N. (1994). Négociations silencieuses à Evolène. In M. Blanc, M. Mormont, J. Rémy & T. Storrie (Éd.), *Vie quotidienne et démocratie. Pour une sociologie de la transaction sociale (suite)* (pp. 129-154). Paris : L'Harmattan.
- Schurmans, M.-N. (1996). Transaction sociale et représentations sociales. *Environnement et Société*, 17, 57-71.
- Schurmans, M.-N. & Seferdjeli, L. (2000). Conditions sociales de la structuration des représentations. In C. Garnier & M.-L. Rouquette (Éd.), *Représentations sociales et éducation* (pp. 93-109). Montréal : Éditions Nouvelles.
- Schütz, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien* (A. Noschis-Gilliéron, trad.). Paris : Méridiens Klincksieck.
- Thévenot, L. (2000). L'action comme engagement. In *L'analyse de la singularité de l'action*. Séminaire du Centre de Recherche sur la Formation du CNAM (pp. 213-238). Paris : PUF.
- Thomas, W. & Znaniecki, F. (1918-1919/1974). *The Polish Peasant in Europe and America*. Boston : Richard G. Badger.